



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article813>

La scandaleuse transformation des GRETA en GIP

- Actualité des luttes - Démantèlement du service public d'éducation -



Date de mise en ligne : samedi 12 mai 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Le réseau des GRETA est l'un des plus grands opérateurs de formation continue en France. Réseau de service public dépendant de l'Éducation Nationale, il forme chaque année près de 500 000 stagiaires (salariés et demandeurs d'emploi dont une majorité de catégories ouvriers et employés, jeunes sortis du système éducatif). Dispositif indispensable, le réseau des GRETA est un outil public de formation continue de haute utilité sociale, contrairement au privé dont l'unique ressort est la rentabilité financière.

Au prétexte d'une indispensable réforme qui devait avoir pour objectif l'amélioration du fonctionnement des structures et de la gestion des personnels, l'État se désengage en remplaçant l'actuelle structure juridique des GRETA, rattachés à un établissement public local d'enseignement (EPL - un lycée p.ex.), par un Groupement d'Intérêt Public (GIP) autonome. Le ministère place ainsi la formation continue des adultes en marge de l'Éducation Nationale. Il veut faire supporter aux GIP-GRETA des charges financières nouvelles. Les personnels ne seront plus des agents de l'Éducation Nationale. Ce projet pose de nombreuses difficultés techniques, juridiques et financières ignorées par le ministère. Il remet en cause la viabilité des GRETA et donc de la formation continue des adultes dans l'Éducation Nationale. Le ministère s'obstine et travaille en catimini sur cette réforme sans dialogue social et sans négociation, alors que ce projet a été rejeté unanimement par les organisations syndicales. Tous les acteurs - administratifs, formateurs, coordinateurs, conseillers en formation continue, services formation continue des rectorats, agents comptables, chefs d'établissement...- qui sont opposés à cette réforme dénoncent le mépris envers les personnels, qui font vivre le réseau des GRETA dans un environnement concurrentiel, alors qu'ils exercent aussi des activités de service public d'utilité sociale.



A l'appel d'une intersyndicale large (SUD Éducation, CGT Éduc'action, Sgen-CFDT, SNCL-FAEN, FSU, UNSA-Éducation, FO), en opposition avec ce projet, une première journée d'action s'est déroulée jeudi 9 février. Aujourd'hui, des contre-assises académiques se déroulent dans toute la France (à Nancy le 10 mai) pour préparer les contre-assises nationales (le 7 juin) et la rédaction d'un livre blanc. Les organisations syndicales exigent un moratoire et réclament que l'on :

- garantisse la viabilité des GRETA, préserve la cohérence du réseau et son appartenance au service public d'éducation en abandonnant le passage en GIP,
- admette enfin l'engagement et l'implication de l'ensemble des personnels des GRETA depuis des années, en reconnaissant leur métier, en garantissant l'emploi de tous les précaires,
- préserve dans les territoires une offre de formation continue de proximité,
- revienne sur les décisions de désengagement de l'état notamment concernant les postes des conseillers en

formation continue,

- détermine enfin une réelle existence de l'obligation de service public de la formation continue des adultes de l'éducation nationale.